

Clinique
CASABLANCA AÏN BORJA
Multidisciplinaire

Professeur LAKHLOUFI Ali
CHIRURGIE GENERALE
75, Bd Massira Khadra - Casablanca
Tél: 05.22.99.62.75/76
INP: 091152181

PEC

1950

06/01/77

ah

مصحة
الدار البيضاء عين برجة
متعددة الاختصاصات

23 Janvier

Casablanca, le

17279

2020

Annul et
LAVALLI Brahim remplacé

- Tumeur de la tête du pancréas
avec envahissement vasculaire
- K150 Déivatior bilio-digestive
palliative

MURRAS

Professeur LAKHLOUFI Ali
CHIRURGIE GENERALE
75, Bd Massira Khadra - Casablanca
Tél: 05.22.99.62.75/76
INP: 091152181

Adresse : 25, Boulevard Ifni (en face de Lydec) Aïn Borja - Casablanca
Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 40 11 12 - E-mail : contact@cliniquecasablancaainborja.ma
Site web : www.cliniquecasablancaainborja.ma



CLINIQUE CASABLANCA AIN BORJA

Annuler et remplacer

Casablanca Le : 28/01/2020

Devis N° 0000051/20

A. Identification

N° Dossier :
Nom & Prénom : LAYALI BRAHIM
 C.I.N :
 Adresse :

N° Identifiant :

C. Débiteur

Organisme : MUPRAS

N° d'affiliation :
 N° dimmatriculation :
 Traitement :
D. Période

B. Adhérent

Nom prénom :
 Lien avec l'assuré :

Qte	Prestations	Prix U.	L.C.	Coef	Mt Total		
MEDICAL							
150	BLOC OPERATOIRE	25,00			3 750,00		
6	SÉJOUR HOSPITALIER	400,00			2 400,00		
			TOTAL RUBRIQUE :		6 150,00		
PHARMACIE							
1	PHARMACIE	3 856,15			3 856,15		
			TOTAL RUBRIQUE :		3 856,15		
PARTIE CLINIQUE :							
10 006,15							
HONORAIRES MEDICAUX							
60	DR. ANESTHESISTE REANIMATEUR ANESTHESISTE (ANESTHESIE-REANIMATION)	30,00			1 800,00		
150	DR. LAKHLOUFI ALI (CHIRURGIE GENERALE)	30,00			4 500,00		
			TOTAL RUBRIQUE :		6 300,00		
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :							
6300,00							
			TOTAL GENERAL		16 306,15		

Arrêté le présent Devis à la somme de :
 SEIZE MILLE TROIS CENT SIX DIRHAMS QUINZE CENTIMES

Cachet et Signature

Clinique Aïn Borja
 25, Boulevard Ifni Aïn Borja
 CASABLANCA
 Tél: 05 22 41 63 63-Fax: 05 22 40 11 12

Adresse : 25, Bd. Ifni (en face de Lydec) Aïn Borja - Casablanca - Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 40 11 12
 E-mail : contact@cliniquecasablancaaïnborja.ma -- Site web : www.cliniquecasablancaaïnborja.ma
 AF CNSS : 5821609. IF : 25031309. ICE : 002030855000045
 RIB : CIH 230780235654322100950073 Patente : 31910797



(Amulette
et
Mutuelle)

Le 21 janvier 2020

CL CASABLANCA AIN BORJA
25 BD IFNI AIN BORJA
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE

N/REF : : 20200210002173

Adhérent : LAYALI BRAHIM

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de BRAHIM LAYALI.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 35779.28 MAD
- Restant à charge adhérent : 12120.72 MAD

Validité de prise en charge : du 21-01-2020 au 21-04-2020.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à BRAHIM LAYALI.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



NOTE AU DESTINATAIRE : La copie de la prise en charge est acceptée pour faire valoir le droit au paiement de la facture. Le paiement des factures relatives aux P.E.C. est soumis aux conditions suivantes :

- Cette P.E.C. est nominative ne peut être cessible. Nous ne garantissons pas le paiement en cas de substitution du bénéficiaire des notes d'honoraires des praticiens.
- Toute facture doit mentionner la cotation des actes médicaux et doit être accompagnée d'une copie de la présente P.E.C. et d'une facture.
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Pour toute analyse ou radio prière de transmettre les résultats et comptes rendus sous plis.
- Toute facture doit être libellée au Nom de la MUPRAS.
- Identifiant fiscal (IF) Et l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) doivent être obligatoirement mentionnés sur la facture.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) 24 chiffres doit être obligatoirement mentionné ou joint à la facture